



Bulle, le 05 février 2024

Cotisation FriRun Cup 2024

Pour rappel, votre statut de membre du circuit FriRun Cup vous donne le droit de participer au tournus d'attribution du calendrier établi par le Comité de pilotage de la FriRun Cup. Votre signature lie le Comité cantonal de la FFA, l'organisateur opérationnel et les clubs membres dans le respect du contrat et du règlement. Sauf indication contraire manifeste de votre part, votre engagement contractuel est reconduit tacitement d'année en année.

Clubs membres et cotisation annuelle

Une cotisation annuelle est versée par chaque club membre. Ce montant, fixé d'entente avec le Comité cantonal de la FFA, permet d'assurer une assise financière minimale au club en charge de l'organisation opérationnelle de la FriRun Cup pour une année et la pérennité de la soirée de remise de la coupe Athletic Night. Les frais de gestion de la FriRun Cup sont également couverts par cette cotisation.

Le montant de la cotisation est actuellement fixé à Fr. 250.-

Pendant la pandémie COVID une adaptation de la cotisation à Fr. 125.- avait été adoptée 2020-2021.

La FriRun Cup est actuellement composée de 14 clubs membres fondateurs et des 3 courses majeures du canton.

-	Cross de Farvagny	250.-	
-	Bösingerlauf	250.-	
-	Sensler Frühlingslauf, Tifers	250.-	
-	Mat'Run, Matran	250.-	
-	Heitenriederlauf	250.-	
-	Course de relais en forêt, Bulle	250.-	
-	A travers Sâles	250.-	
-	Stierenberglauf, Schwarzsee	250.-	
-	5000m piste, Bulle	250.-	
-	Course en forêt, Romont	250.-	
-	Chupia Pantè, Marsens	250.-	
-	Rechthaltenlauf	250.-	
-	Trophée Vallée du Flon, Porsel	250.-	
-	Coupe de Noël, Estavayer-le-Lac	250.-	
-	A travers Cugy	250.-	à confirmer
-			

Le calendrier de la FriRun Cup intègre chaque année une des 3 courses majeures du canton que sont la Course Morat-Fribourg, la Kerzerslauf et la Corrida Bulloise, sur la base d'un tournus :

- 2021 : Morat-Fribourg
- 2022 : Kerzerslauf
- **2023 : Corrida Bulloise**
- 2024 : Morat-Fribourg
- 2025 : Kerzerslauf

Ces trois courses versent une cotisation double, soit de Fr.500.- payable uniquement l'année de leur participation à une manche de la FriRun Cup. Elles ne participent pas au tournus des organisateurs opérationnels de la FriRun Cup.
Pendant la pandémie COVID une adaptation de la cotisation à Fr. 250.- avait été adoptée 2020-2021.

Organisation opérationnelle de la FriRun Cup et de l'Athletic Night

Un club choisi parmi les clubs membres de la FriRun Cup en est l'organisateur opérationnel pour une durée d'une année, y compris l'organisation de la soirée festive de clôture. Ce rôle obligatoire fait l'objet d'un tournoi établi d'entente avec le Comité de pilotage, le Comité cantonal de la FFA et tous les clubs membres.

- 2019 : CS Vallée du Flon (*Athletic Night à Porsel*)
- 2020 : FSG Estavayer-le-Lac (*Athletic Night annulée !*)
- 2021 : SA Bulle (*Athletic Night à Riaz*)
- 2022 : CS Marsens (*Athletic Night à Sorens*)
- 2023 : LAT Sense (*Athletic Night à Tafers*)
- 2024 : FSG Sâles
- 2025 : CA Portugais
- 2026 : CARC Romont
- 2027 : ?

Adhésion

Toute nouvelle course/organisateur est éligible au statut de membre à condition de remplir l'intégralité des conditions fixées par le règlement et le cahier des charges de la FriRun Cup, de payer la cotisation annuelle et de s'acquitter d'une contribution unique de rattrapage au fond de réserve de la FriRun Cup. Cette contribution est fixée au prorata des cotisations déjà versées par les clubs membres.

En vous remerciant par avance pour votre soutien et en me réjouissant de vous retrouver nombreux pour cette édition FriRun Cup 2024, je vous adresse mes meilleures salutations et vous présente mes meilleurs vœux pour la nouvelle année.

Au nom et pour le compte de la FriRun Cup

Benoît Fragnière
Responsable technique